



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-C529 est un revêtement pigmenté, prêt à l'emploi, sans solvant, hautement résistant aux contraintes mécaniques et chimiques (voir la liste des résistances chimiques), composé de deux composants et fabriqué à partir de résine époxy de haute qualité. Le RINOL EP-C529 présente de très faibles émissions.

Après avoir été mélangé avec le durcisseur approprié, RINOL EP-C529 est utilisé pour produire des systèmes de revêtement résistants et durs, faciles à nettoyer et présentant une très bonne résistance aux acides organiques et inorganiques, aux alcalis, aux huiles minérales, à l'essence et aux solvants.

Le RINOL EP-C529 est utilisé comme revêtement pour les surfaces en béton armé, en béton, en plâtre et en chape dans les zones de production et de stockage, les systèmes HBV conformément au § 63 WHG (loi sur les ressources en eau) sans pontage des fissures.

2 Instructions de pose

Préparation du substrat

Le support doit présenter une capacité de charge suffisante. La résistance à la traction superficielle de la surface à apprêter doit être d'au moins 1,5N/mm² en moyenne et la résistance à la compression d'au moins 25N/mm². La compatibilité avec l'ancien revêtement doit être vérifiée par l'applicateur. Nous vous recommandons de créer des zones de test à cet endroit. Le support doit être propre et exempt d'agents de séparation.

Il est impératif de toujours vérifier si le support est à pores ouverts, poreux ou similaire, car cela peut entraîner la formation de bulles ou de pores dans le revêtement. Ceci doit être vérifié par l'applicateur et éliminé si nécessaire.

Avant d'appliquer RINOL EP-C529, le support doit être apprêté avec un apprêt RINOL EP-P202, RINOL EP-P201, RINOL EP-P206 ou RINOL EP-P210 conformément aux fiches techniques respectives des produits. RINOL EP-C529 s'applique directement sur l'apprêt ou sur une couche d'égalesation EP, en fonction du degré de régularité souhaité.

Si la surface est très rugueuse ou irrégulière, il est nécessaire de la niveler avec RINOL EP-P202, RINOL EP-P201 ou RINOL EP-P206 avant l'application du revêtement (veuillez consulter les fiches techniques des produits concernés).

La couche de finition RINOL EP-C529 doit être appliquée au plus tard 24 heures (à 20 °C) après l'application de la couche précédente ou après que celle-ci ait été saupoudrée de sable de quartz. Le substrat doit être filmogène et exempt de pores, sinon des bulles et/ou des pores peuvent se former en raison de la remontée d'air depuis le substrat.

Il est important de veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances interférant avec la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-C529 avant et pendant la phase de durcissement.

Traitement

Le produit est fourni dans des conteneurs à deux composants en quantités coordonnées.

Avant le traitement, le matériau doit toujours être réchauffé à au moins la température ambiante (température de la pièce et du sol).

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Dimensions du conteneur : (conteneur à 2 composants)	Conteneur de 25 kg
2	Couleurs	Nuancier RINOL, autres couleurs disponibles sur demande
3	Durée de conservation / stockage	12 mois à une température comprise entre 5 et 20 °C, dans tous les cas (y compris pendant le transport) à l'abri du gel, veuillez protéger de la lumière directe du soleil.

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité (23 °C)	Environ 1,39 g/cm ³
2	Temps de traitement (23 °C)	Environ 20 à 25 minutes
3	Traitement / température des matériaux et de la pièce	12-25 °C (au moins 3 degrés au-dessus du point de rosée, également pendant l'installation et le durcissement)
4	Consommation de matériaux autonivelant scellage	Environ 1600g/m ² - 2500 g/m ² Environ 250 à 300 m ²
5	Accessibilité piétonne (23 °C)	après environ 16 heures
6	Revêtement ultérieur (23 °C)	dans les 12 à 24 heures
7	Rel. humidité	< 80 % pendant toute la phase de pose et de séchage

Données techniques

Matériau durci

1	Résistance au pelage de l'adhésif (DIN ISO 4624)	Environ 1,5N/mm ²
2	Résistance à l'abrasion (DIN 53754 / ASTM D 1044)	65 mg/1 000 cycles
3	Capacité de charge maximale : mécanique (23 °C) : chimique (23 °C) :	après 7 jours après vingt-huit jours

Le composant A doit être mélangé pendant 2 à 3 minutes, puis le composant B doit être entièrement versé dans le composant A. Les deux composants sont mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un batteur électrique approprié. Veuillez éviter de remuer dans l'air. Le mélange doit être décanté, puis remué à nouveau brièvement.

Autonivelant

Pour une couche d'égalesation d'une épaisseur de 1 mm (à 23 °C), nous recommandons d'appliquer le produit sans charge sur l'apprêt durci. Pour

une couche de ragréage d'une épaisseur comprise entre 1 mm et 2 mm (à 23 °C), le matériau peut être mélangé avec un maximum de 30 % de sable de quartz (par exemple, sable Geba - d'autres sables de quartz peuvent avoir un effet négatif sur la désaération, le nivellement, etc.).

Le RINOL EP-C529 est versé sur la surface à recouvrir et appliqué à l'aide d'une truelle dentée appropriée. Le revêtement liquide doit être désaéré à l'aide d'un rouleau à picots. L'applicateur porte des chaussures à crampons afin de pouvoir marcher sur le revêtement humide.

Étanchéité

Apprêt : Apprêt RINOL EP 0,30 - 0,5kg/m²

Scellant : RINOL EP-C529 (1/2 couches) 0,25 - 0,3kg/m²

L'apprêt doit former un film de résine continu, dense et fermé. Afin d'optimiser le pouvoir couvrant sur les surfaces rugueuses, RINOL EP-C529 peut être thixotropé avec jusqu'à 0,5 % d'agent nivelant RINOL X965.

Pour les couleurs claires (par exemple, jaune, orange), il est recommandé d'appliquer deux couches afin d'obtenir un bon pouvoir couvrant.

Les irrégularités du support et les salissures ne peuvent pas être dissimulées par des enduits minces.

Le matériau est étalé à l'aide d'une raclette en caoutchouc, puis lissé uniformément à l'aide d'un rouleau à poils courts dans un mouvement croisé. L'installateur est tenu d'effectuer ses propres essais sur site.

Renouvellement du revêtement

Lors d'une remise en état dans les 24 heures suivant la pose, il n'est pas nécessaire de poncer la couche supérieure. Si le temps d'attente entre les différentes étapes de travail est supérieur à 24 heures ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être repeintes après une période prolongée, il est nécessaire de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer.

Entretien

Afin de préserver durablement les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique, nous recommandons un entretien régulier. Veuillez demander nos instructions d'entretien RINOL.

Teinte de couleur

Presque toutes les nuances de couleurs sont disponibles. De légères variations de couleur sont inévitables en raison de la nature de la matière première. Des variations de couleur peuvent apparaître de manière permanente avec les teintes claires, par exemple dans la gamme des jaunes ou des oranges, en raison du remplissage avec du sable de quartz. Les résines époxy ne sont généralement pas stables en termes de couleur à long terme ou ont tendance à jaunir lorsqu'elles sont exposées aux rayons UV et aux intempéries. La lumière UV artificielle peut également modifier la couleur et entraîner un jaunissement. Les propriétés techniques restent inchangées.

Mesures de protection

Pour toute information concernant la manipulation du produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité en vigueur et aux directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Il est impératif de porter des vêtements de protection adaptés et des lunettes de sécurité pendant le traitement.

Le contact cutané avec des résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques relatives aux produits de l'entreprise ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions faites concernant l'utilisation de ces produits sont fournies sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la société. Il incombe au client de vérifier si les produits sont adaptés à l'application prévue et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Nous tenons également à souligner que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques fournies sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie des propriétés. Sous réserve d'erreurs, de fautes, de traductions incorrectes et de modifications. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques du système peuvent varier selon les langues et les pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.rinol.com.

Les résines EP ne présentent généralement pas une stabilité de couleur à long terme lorsqu'elles sont exposées aux rayons UV et aux intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques sont sujettes à l'usure due à l'utilisation. Il est recommandé de procéder à un entretien régulier. Les quantités consommées, le temps de traitement, la praticabilité et l'obtention de la capacité de charge dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de procéder à ses propres essais, si nécessaire dans la mesure de ses possibilités, afin de vérifier l'applicabilité du produit. Veuillez consulter le guide technique RINOL pour connaître les options de structure des couches et obtenir des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol revêt une importance cruciale.

Les réactions chimiques sont généralement ralenties à basse température. Cela prolonge les délais de recouvrement et de praticabilité. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériaux.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques sont raccourcies et les délais de recouvrement et de praticabilité sont réduits.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, le matériau doit être protégé de tout contact direct avec l'eau pendant environ 24 heures (à 20 °C) après l'application. Pendant ce laps de temps, l'exposition à l'eau (par exemple, la rosée ou la condensation) peut entraîner une décoloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou rendre la surface collante à ces endroits, ce qui peut nuire à l'adhérence des couches suivantes.

Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après consultation et confirmation écrite du service technique de RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Veuillez toujours protéger le dos contre les effets de l'humidité et de la pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut assumer aucune garantie quant au résultat des travaux ni aucune responsabilité, pour quelque raison que ce soit et/ou quel que soit le rapport juridique. En outre, les dernières conditions générales de vente de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées auprès de notre entreprise ou consultées et imprimées sur le site www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 « Mortiers de chape, composés de chape et chapes - Propriétés et exigences » (janvier 2003) spécifie les exigences relatives aux mortiers de chape utilisés pour la construction de sols intérieurs.

Les revêtements et les produits d'étanchéité en résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être étiquetés avec le marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. 76/U, Via Chiarugi 45100 Rovigo	
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4	
1119-CPR-0833 09 Norme EN 1504-2	

Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures conformes aux fiches techniques)	
Comportement du feu :	B _{FL} -S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :	NPD ²
Résistance à la traction (adhérence) :	B 1,5
Résistance aux chocs	IR 4
Isolation acoustique aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

-2) NPD = Performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie

2 : Systèmes de protection de surface pour le béton » spécifie les exigences relatives aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », « imprégnation » et « revêtement ». Si nécessaire, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type sb) est de 500 g/l lorsque le produit est prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale en COV du Rinol EP-C529 prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l.

Code SIG : WGK RE 30

De plus amples informations sur le code SIG sont disponibles sur le site Internet de Wingis à l'adresse suivante : <https://www.wingisonline.de>